**CONFERENCE DE PRESSE SUR LA POURSUITE DES ACTIVITES D'INDEMNISATIONS ET L'ANNONCE DU NOUVEAU SIEGE**

**Mot de la Présidente du HCRRUN**
**Mme Awa NANA-DABOYA**

Monsieur l'Ancien Premier Ministre Joseph Kokou Koffigoh ;
Chers Collègues Membres du HCRRUN ;
Messieurs les Membres du Comité de Gestion du Fonds Spécial pour les indemnisations des victimes ;
Mesdames et Messieurs les Personnes Ressources du HCRRUN ;
Mesdames et Messieurs les Journalistes ;
Tout protocole observé et respecté.

Je voudrais, avant d'évoquer l'objet au centre de cette conférence de presse, que vous vous joigniez à moi pour rendre une fois encore Grâce à Dieu, le Très Miséricordieux pour nous avoir permis de franchir le pont menant vers l'année nouvelle. Que 2018 soit pour nous tous et pour notre processus commun de réconciliation et d'union une année d'espérance, une année porteuse de grande espérance et de grands espoirs pour notre vivre ensemble commun.

Ainsi, après la parenthèse des fêtes de fin d'année 2017, le HCRRUN est heureux de poursuivre en 2018 la mise en œuvre du volet de la prise en charge psycho-médicale et d'indemnisation des victimes vulnérables. Sans revenir sur le bilan de l'année dernière, qu'il nous plaise de rappeler qu'en décembre passé, l'opération menée dans le cadre de cette prise en charge a permis de satisfaire 67 victimes sur les 137 identifiées à partir de la base de données léguées par la CVJR.

Lorsqu'on se réfère aux difficultés qu'il a fallu vaincre pour parvenir à ce résultat, l'on doit rendre légitimement Grâce à Dieu. C'est le lieu de dire merci et féliciter une fois encore tous les acteurs directement impliquées dans le processus pour leur professionnalisme, leur tact, leur patience et leur sens de patriotisme pour mener à bien, de par leur collaboration ces premières opérations de prise en charge des victimes.

Considérée au prime abord comme très importante, cette première phase de décembre 2017 fut également une phase expérimentale, en ce sens qu'elle a mis en lumière des réalités insoupçonnées qui constituent pour le HCRRUN des leçons inestimables apprises pour la suite de sa mission.

Mesdames et Messieurs les journalistes, chers participants ;

Qu'il vous souvienne que dans son approche initiale, le HCRRUN s'était donné pour objectif d'épuiser au cours de cette première phase les 137 victimes de 2005 telles que recensées par la CVJR. Mais à l'issue de cette phase expérimentale de décembre, seules 67 victimes ont pu être prises en charge. Les raisons de ce nombre étant simplement l'état de vulnérabilité très prononcée de certaines victimes ; un état de vulnérabilité constitué de pathologies importantes et nécessitant une attention particulière et soutenue à accorder aux victimes.

En effet, plusieurs d'entre elles, faute de moyens financiers, matériels ou autres ont, soit assisté impuissantes à la dégradation de leur état de santé, soit recouru à des traitements inadaptés qui, malheureusement ont aggravé les pathologies et les séquelles des violences qu'elles ont subies.

Face à de telles réalités qui interpellent toute conscience humaine, le HCRRUN se devait d'aller à l'évidence pour revisiter sa stratégie première afin de l'adapter aux réalités du terrain. Aussi, avons-nous décidé d'insister davantage sur la prise en charge psycho-médicale des victimes en y consacrant le temps nécessaire. Ce faisant, le HCRRUN a voulu donner l'opportunité aux victimes d'être bien écoutées et au Collège de Médecins de leur administrer les traitements adéquats.

Avec un peu de recul et au regard des expressions de satisfaction émises par les victimes, le HCRRUN peut se féliciter de cette approche qui a eu le mérite de conduire à des résultats concrets de prise en charge psycho-médicale effective.

Mesdames et Messieurs ;

Un autre élément marquant cette phase expérimentale fut le cas des victimes vulnérables des deux autres phases du mandat temporel de la CVJR et qui concernent :

1- Période de 1958-1989 ;
2- Période de 1990-2004.

En effet, au cours de l'exercice de prise en charge de décembre 2017, des victimes vulnérables de ces périodes ont, par plusieurs canaux, attiré vivement l'attention du HCRRUN sur leur sort ; estimant qu'elles éprouvaient autant de douleurs et de difficultés que leurs co-victimes de 2005, elles ont émis le vœu de voir l'Institution se pencher rapidement sur leurs cas.

Répondant au vœu de ces victimes, le HCRRUN a donc décidé de donner une nouvelle orientation à sa stratégie de prise en charge des victimes. Ainsi, et pour plus de cohérence dans notre action, nous avons décidé, qu'après les victimes vulnérables de 2005, nous poursuivrons avec la prise en charge de toutes les autres victimes vulnérables des périodes sus mentionnées. Ces victimes étant de de 159 personnes pour la période 1958-1989 et 250 personnes pour la période 1990-2004.

Il convient de préciser que ces chiffres ne sont jamais exhaustifs et sont susceptibles de varier pour plusieurs raisons non connues à l'avance mais qui sont tirées de la base de données informatiques.

A titre d'exemple, je vous dirai que pour la période de 2005, que outre les 137 victimes vulnérables, au cours de la phase expérimentale, 11 victimes supplémentaires ont fait l'objet de prise en charge psycho-médicale et que le HCRRUN appelle « victimes spéciales. »

Mesdames et Messieurs les journalistes ;

Sur un autre registre, et pas des moindres, je saisis l'occasion pour vous annoncer, comme vous le constatez, que le HCRRUN dispose d'un nouveau siège ainsi que son institution sœur du Médiateur de la République. Le cadre où nous opérons en ce moment a été mis à la disposition de nos institutions par l'Etat togolais, et ces locaux que vous voyez viennent s'ajouter à la longue liste de mesures que la plus Haute Autorité de l'Etat, Son

Excellence le Président de la République, a prises pour permettre au HCRRUN d'œuvrer en toute sérénité au processus de réconciliation et de renforcement de l'Unité nationale.

En rappelant déjà qu'en décembre dernier c'était le Centre de conférences de Lomé, à savoir la Tente derrière l'hôtel du 2 février qui fut mis à la disposition du HCRRUN toujours par le Président de la République, je voudrais porter à votre connaissance que sur ses instructions, le Gouvernement qui a inscrit au budget 2018 un montant de cinq milliards de FCFA destiné au Programme de Réparation.

C'est le lieu de rendre hommage mérité au Président de la République Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, auquel nous réitérons la gratitude et la reconnaissance, non seulement du HCRRUN, mais aussi de tous les acteurs impliqués ainsi que de toutes les victimes qui ont tenu à exprimer leurs remerciements aux autorités de l'Etat.

Voilà résumées les nouvelles orientations et les perspectives opérationnelles du HCRRUN qui, comme vous pouvez le constater, a repris depuis le début de cette semaine les opérations entamées, c'est-à-dire le 12 février 2018, en ces locaux mêmes, ses activités de prise en charge psycho-médicale et d'indemnisation. A l'issue de cette première semaine, 21 victimes du Pôle de la Maritime, et plus exactement de Lomé-Commune ont reçu leurs indemnisations après avoir été examinées et soignées par le Collège de Médecins.

Le droit des victimes à la confidentialité nous rappelle à notre devoir de réserve pour ne révéler ni les montants perçus, encore moins les pathologies dont elles souffrent. Acceptez donc que je ne m'y prononce pas en vous laissant le loisir, si vous le voulez, d'approcher ces victimes elles-mêmes pour en savoir plus.

Retenez tout simplement que ces montants, tout en étant symboliques, ont provoqué la surprise agréable des victimes, conférant un franc succès au processus et font espérer l'implication active des victimes elles-mêmes et de l'ensemble des acteurs qui accompagnent le processus.

C'est le lieu de dire encore une fois merci à toutes et à tous en rendant Grâces infinies et louer Dieu l'Eternel pour toutes ses bénédictions.

Nous continuerons le lundi 19 février avec 20 autres victimes pour la semaine du 19 au 23 février. Pour terminer, du 26 février au 02 mars 2018 avec 20 autres victimes et boucler ainsi la phase des victimes vulnérables de la période de 2005.

Je ne pourrais terminer sans annoncer aux uns et aux autres que le Chef de l'Etat nous a instruits de lui faire tenir liste des victimes vulnérables soumises à traitement médical à vie aux fins de leur prise en charge par une assurance maladie. De même que je vous annonce que celle des victimes nécessitant des prothèses et des lunettes ainsi que des séances de rééducation ont été prises en compte, et l'autorité a annoncé la prise en charge scolaire des enfants mineurs des victimes vulnérables à vie. Au total, ce sont des compatriotes, hommes et femmes et leurs enfants dont le HCRRUN confirme le statut de victimes et pour lesquels l'Etat s'exécute dans la prise de sa responsabilité.

En exprimant nos sincères vœux de prompt rétablissement physique pour les uns, moral et psychologique pour les autres et surtout d'apaisement des cœurs pour tous, le HCRRUN convie les uns et les autres à tourner la page sombre et œuvrer pour un meilleur vivre ensemble nouveau.

Merci de votre aimable attention. Dieu nous bénisse tous et toutes.